

Le P.A.P.E, Plan National d'Assistance aux personnes électrohypersensibles : Soigner - Protéger - Compenser le handicap - Garantir l'accessibilité - Financer/Assurer/Indemniser

Durant l'année 2020, un collectif d'associations de personnes électrohypersensibles et /ou chimicosensibles s'est mobilisé pour définir des mesures concrètes communes permettant la reconnaissance du handicap. Ce remarquable document pédagogique et didactique, vise à identifier les personnes qui souffrent de la pollution électromagnétique et chimique et à obtenir une reconnaissance qui s'inscrit dans le registre du « handicap environnemental ». Ce document a été envoyé auprès d'une dizaine de ministères par les associations (Santé et solidarité, Transition écologique, Cohésion des Territoires, Transition numérique, Handicap, Économie sociale, solidaire et responsable, le Défenseur des droits et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail etc.). Nous avons eu le plaisir de rencontrer les personnes à l'initiative de ce projet et nous les soutenons car il fait écho à nos valeurs et nos idées. Notre crédo sera présenté cet automne à l'occasion de notre assemblée générale. *P.A.P.E : document de 13 pages, extraits des 1ères pages en pièces jointes.*

<http://asso-zonesblanches.org/wp-content/uploads/2021/06/1.-P.A.P.E-v5-28.05.21.pdf>

Conclusions de deux études bibliographiques sur l'impact environnemental et sanitaire de la 5G demandées par la STOA du parlement Européen.

Extraits des points essentiels de l'info presse du 31 mai 2021 :

Les études ont été demandées par le Panel pour l'avenir de la science et de la technologie (STOA) et gérées par l'Unité de prospective scientifique du Parlement européen. Michèle Rivasi, membre du Panel STOA et l'un des deux eurodéputés avec son collègue bulgare, Ivo Hristov, à l'initiative de la demande de ces études.

Le document aborde les questions suivantes :

- Quelles sont les fréquences 5G qui ont fait l'objet de ces études bibliographiques ?
- Quelle est la position de l'étude sur "l'impact de la 5G sur la santé" sur les risques cancérigènes et reproductifs/ développement liés à la 5G ?
- Qu'en est-il des risques d'exposition aux CEM-RF des animaux, des insectes, des champignons ou des plantes ?
- Et l'état actuel des connaissances sur l'impact des ondes millimétriques sur la faune et la flore ?
- Quelles sont les conclusions de l'étude STOA sur les impacts environnementaux de la 5G ?

Qu'est-ce que le panel STOA du Parlement Européen ?

Le Panel pour l'avenir de la science et de la technologie du Parlement européen (STOA, «Science and Technology Options Assessment») a pour mission de fournir aux membres du Parlement européen (PE) des évaluations d'experts indépendants sur les développements scientifiques et technologiques et les options politiques qui s'y rapportent, afin de les aider à prendre des décisions politiques éclairées. Le comité STOA fait partie intégrante de la structure du Parlement... Indépendantes, de haute qualité et scientifiquement impartiales, ces études identifient, d'un point de vue technique, les options quant aux meilleures façons d'agir. Les publications résultant de ces projets sont disponibles sur le site web du STOA pour toute personne intéressée par le sujet, ce qui permet de diffuser des informations au grand public et d'encourager un dialogue entre les citoyens et les législateurs.

En quoi consiste ces deux études bibliographiques du Parlement Européen sur la 5G ?

L'étude "Impact de la 5G sur la santé" évalue l'état actuel des connaissances sur les risques cancérigènes et reproductifs/développement liés à la 5G, tels qu'ils ressortent des études épidémiologiques et des études expérimentales in vivo.

L'étude "Impacts environnementaux de la 5G" examine les effets de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences (CEM-RF) sur les vertébrés non humains, les invertébrés et les plantes, en étudiant la littérature à toutes les fréquences considérées (0,4-300 GHz).

Quelles sont les fréquences 5G qui ont fait l'objet de ces études bibliographiques ?

Les réseaux de télécommunication sans fil de 5ème génération (5G) fonctionneront en partie selon de nouvelles fréquences peu fréquentes dans l'environnement. En plus de celles utilisées à ce jour, les bandes pionnières de la 5G identifiées au niveau de l'UE ont des fréquences de 700 MHz, 3,6 GHz (3,4 à 3,8 GHz) et 26 GHz (24,25 à 27,5 GHz).

AU SUJET DE L'ETUDE « 5G et SANTE » QUELLES SONT LES CONCLUSIONS ET PRECONISATIONS ?

Ces fréquences FR1 sont probablement cancérigènes pour l'homme (en particulier gliomes et des neurinomes acoustiques) et affectent probablement la fertilité des hommes et peut-être aussi celle des femmes. Elles peuvent avoir des effets néfastes sur le développement des embryons, des fœtus et des nouveau-nés.

Dans les fréquences plus élevées FR2 (24 à 100 GHz), aucune étude adéquate n'a été réalisée chez l'homme et les animaux de laboratoire sur le cancer ou les effets sur la reproduction et le développement.

Les préconisations suivantes sont faites :

- . Opter pour une nouvelle technologie pour les téléphones mobiles permettant de réduire les émissions énergétiques.
- . Réviser les limites d'exposition aux antennes relais (exposition environnementale) dans l'UE.
- . Promouvoir la recherche scientifique multidisciplinaire pour évaluer l'effet sanitaire à long terme de la 5G et également trouver une méthode adéquate de contrôle de l'exposition une fois la 5G installée.
- . Mettre en œuvre la technologie 5G sans réaliser d'autres études préventives reviendrait à mener une "expérience" sur la population humaine dans l'incertitude totale quant aux conséquences. D'autres études sont nécessaires pour mieux explorer,

de manière indépendante, les effets sur la santé des CEM-RF en général et des ondes millimétriques (MMW) en particulier. Adopter des mesures incitant à réduire au minimum l'exposition aux CEM-RF, toutes les performances remarquables de la nouvelle technologie sans fil 5G peuvent également être obtenues par un câble en fibre optique.

. Promouvoir des campagnes d'information sur la 5G.

AU SUJET DE L'ETUDE STOA « IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA 5G »

Que dit l'étude « 5G et Environnement » en termes de risques sur la faune et la flore ?

La 5e génération de réseaux de télécommunication fonctionnera à des fréquences qui n'étaient pas fréquemment utilisées dans les générations précédentes et modifiera l'exposition de la faune et de la flore à ces ondes.

La revue de la littérature sur les impacts environnementaux de la 5G indique que l'échauffement diélectrique dû à l'exposition aux CEM-RF est démontré dans toutes les catégories étudiées.

Que dit l'étude « 5G et Environnement » au sujet des ondes millimétriques ?

Dans la gamme des hautes fréquences (6 à 300 GHz), des études in vitro sur des neurones de vertébrés et d'invertébrés ont montré les effets de l'exposition aux CEM-RF sur l'activité neuronale.

Quatre options politiques sont suggérées

. Financer la recherche sur l'exposition des plantes, des champignons et des invertébrés aux CEM-RF à des fréquences inférieures à 6 GHz, et à financer la recherche sur les vertébrés non humains, les plantes, les champignons et les invertébrés à des fréquences inférieures à 6 GHz et à financer la recherche sur les vertébrés non humains.

. Demander des mesures et une surveillance systématique de l'exposition aux CEM-RF dans l'environnement.

. Demander aux décideurs de rendre publiques les informations sur les aspects opérationnels des CEM-RF des réseaux de télécommunications.

. Exiger des études de conformité pour d'autres organismes que les humains lorsque des antennes de stations de base sont installées dans le réseau de télécommunication.

http://asso-zonesblanches.org/wp-content/uploads/2021/06/Infospresse_STOA_5G_MicheleRivasi_31_Mai_2021_FR.pdf

<https://cutt.ly/Rndl0ce>

Action du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale : belle mobilisation !

AZB a apporté son soutien à l'Appel du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale en avril dernier pour la prévention et la prise en charge de l'hypersensibilité électromagnétique et chimique. Il s'agit d'une action à l'initiative de Priartem et de Sos-Mcs. Une trentaine d'associations ont soutenu cette action coordonnée par le réseau environnement santé qui s'est conclue par une conférence de presse en mai et de multiples échanges inter-associatifs.

Au revoir Annick



La cérémonie était le 4 mai au cimetière de Manas, village de la Drôme provençale où Annick Poinas avait trouvé refuge après d'innombrables déménagements entrecoupés d'errances dans sa Polo Break ou dans son camion Volkswagen aménagé. J'ai connu Annick en été 2010 à Saou (Drôme). C'était le moment culminant des rassemblements revendicatifs d'EHS. Il faudra un jour raconter cette histoire. Elle a commencé en Livradois-Forez, en juillet 2009, avec un rassemblement inaugural des EHS de France pour leur droit à la vie. Il y a eu ensuite en 2009 Beaumugne 1, Les Fourgs. En 2010 Beaumugne 2, Saou et Nancay, en 2013 Lurieck, en 2014 Riou Froid. Nous avons appelé ces rassemblements MOVISPEM (Mouvement pour une vie sans pollution électromagnétique). Merci Annick de ta participation. Tu nous as quittés le 30 avril. Sois en paix maintenant. Y. A. Rafalovitch.

AG 2021 : retenez la date du samedi 2 octobre 2021

Au Domaine de Sagnol, Quartier Sagnol, 26400 Gigors-et-Lozeron (Drôme)

Reçus fiscaux 2021

AZB s'est doté d'un nouveau logiciel de comptabilité qui permet à la fois de réaliser la gestion des adhésions et la comptabilité. La prise en main de cet outil est en cours, nous vous informons que toutes les personnes ayant adhéré ou réalisé un don par chèque et ayant demandé un reçu fiscal, le recevront dans le courant de l'été.

Nous soutenir

Le financement interne représente l'une des premières ressources financières de l'association.

Merci de nous soutenir

Notre site :

asso-zonesblanches.org



L'Europe investit dans les zones rurales